Procès verbal de la réunion du conseil municipal du 21 mars 2023 à 20h30

Étaient présents :

- M. Jean-Claude FOUCHÉ, Maire, Président de la séance,
- M. Alain DELVERT, 1er adjoint du Maire,
- M. Gérard GARRIGOU, troisième adjoint du Maire,
- M. Patrick BERNARD, conseiller municipal,
- M. Jean-Paul BLADIER, conseiller municipal,
- Mme Sandrine FRAYSSE, conseillère municipale,
- M. Martin LANDMAN, conseiller municipal,
- M. Baptiste MAES, conseiller municipal,
- M. Philippe MORIZE, conseiller municipal,
- Mme Aurélie NICKERT, conseillère municipale,
- Mme Eliane POIGNET, conseillère municipale.

Ont donné pouvoir :

- Mme Virginie LE ROY à M. Martin LANDMAN,
- M. François LE GOFF à M. Baptiste MAES,
- M. Christian DIAS DE SOUSA à Mme Aurélie NICKERT

Excusée:

- Mme Josiane GUITOU, deuxième adjointe au Maire,

Madame Aurélie NICKERT est nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 24 janvier 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité et signé par les membres présents.

Ajouts de 2 points à l'ordre du jour

La validation de 2 devis, le premier pour des travaux sur les stations d'épuration de

Lanzac et Cieurac par l'entreprise Hydrau élect et le second pour le changement de la sonde de piézomètre au réservoir d'eau de Grezelade et paramétrage de la télésurveillance au réservoir de la Durantie par la SAUR.

L'ajout des 2 points à l'ordre du jour est validé à l'unanimité.

Devis de l'entreprise Hydrau élect pour les travaux sur les stations d'épuration

<u>Les travaux consistent pour la station de Lanzac</u>: Réparation de la vanne de vidange des boues, le remplacement du tuyau d'équilibre, du remplacement ampèremètre et transformateur d'intensité général armoire de commande et protection et travaux sur axe de giration rampes d'épandages sur lits bactériens et

<u>Pour la station de Cieurac</u>: Réfection partielle de la tuyauterie de refoulement dans chambre à vannes, travaux électrique sur coffret de commande et protection poste et réalisation d'un dégrilleur par la société Hydrau élect pour un montant de 10 791,82 € H.T., soit 12 950,18 € T.T.C. Validé à l'unanimité.

Devis de la SAUR pour le réservoir de Grezelade et de la Durantie

Installation d'une mesure de niveau du réservoir de Grezelade :

- Fourniture et pose d'une sonde piézométrique dans la cuve du réservoir
- Fourniture et pose d'un coffret dans le réservoir de Grezelade

<u>Paramétrage de la télésurveillance sur le réservoir de la Durantie</u> :

- Visualisation du niveau du réservoir de Grezelade
- Report des informations sur PC Saur.

Pour un montant de 2720 H.T., soit 3264 T.T.C.

Validé à l'unanimité.

Désignation de délégués à la commission de contrôle des élections

Mr LE GOFF est désigné délégué titulaire à la commission de contrôle. Approbation à l'unanimité.

Délibération tarifs camping municipal 2023

Mr Le Maire présente les nouveaux tarifs du camping municipal pour 2023.

Tarifs de la saison 2023 en euros et par jour

Adulte: 5 € (taxe de séjour incluse)

• De 13 à 18 ans : 4€50

• Enfant (- 13 ans): 2€00

• <u>Tente</u>: 3 €. <u>Caravane</u>: 4€50 · <u>Camping car</u>: 4€50

• Branchement électrique : 4 € · Halte sanitaire camping car : 3 €

• Borne wifi à disposition et gratuite pour les campeurs

• (Pour information : Taxe de séjour : +0.22€)

• Payant pour les accompagnateurs de groupe

Validation à l'unanimité.

Délibération fond de caisse 2023 du camping municipal

Le fond de caisse est habituellement de 100€, nous validons à l'unanimité le maintien de ce montant pour 2023.

<u>Présentation de la situation des comptes 2022</u>

Compte stable par rapport à 2021.

Préparation du budget 2023

Présentation des subventions aux associations. Nous gardons les mêmes montants que l'an dernier avec en plus cette année une participation de 1100 € pour le bicentenaire du pont VICAT. Validation à l'unanimité.

Questions diverses

- Présentation de l'avancée du projet cœur de village.
- Mr Le Maire nous fait part de l'escale de la gabare à la digue de Lanzac le 9 avril dans le cadre de l'Odyssée Dordonha.

Fin de séance.

Le Maire, Jean-Claude FOUCHÉ Secrétaire de séance Aurélie NICKERT